

Wengé

GAMME EXOTIQUE

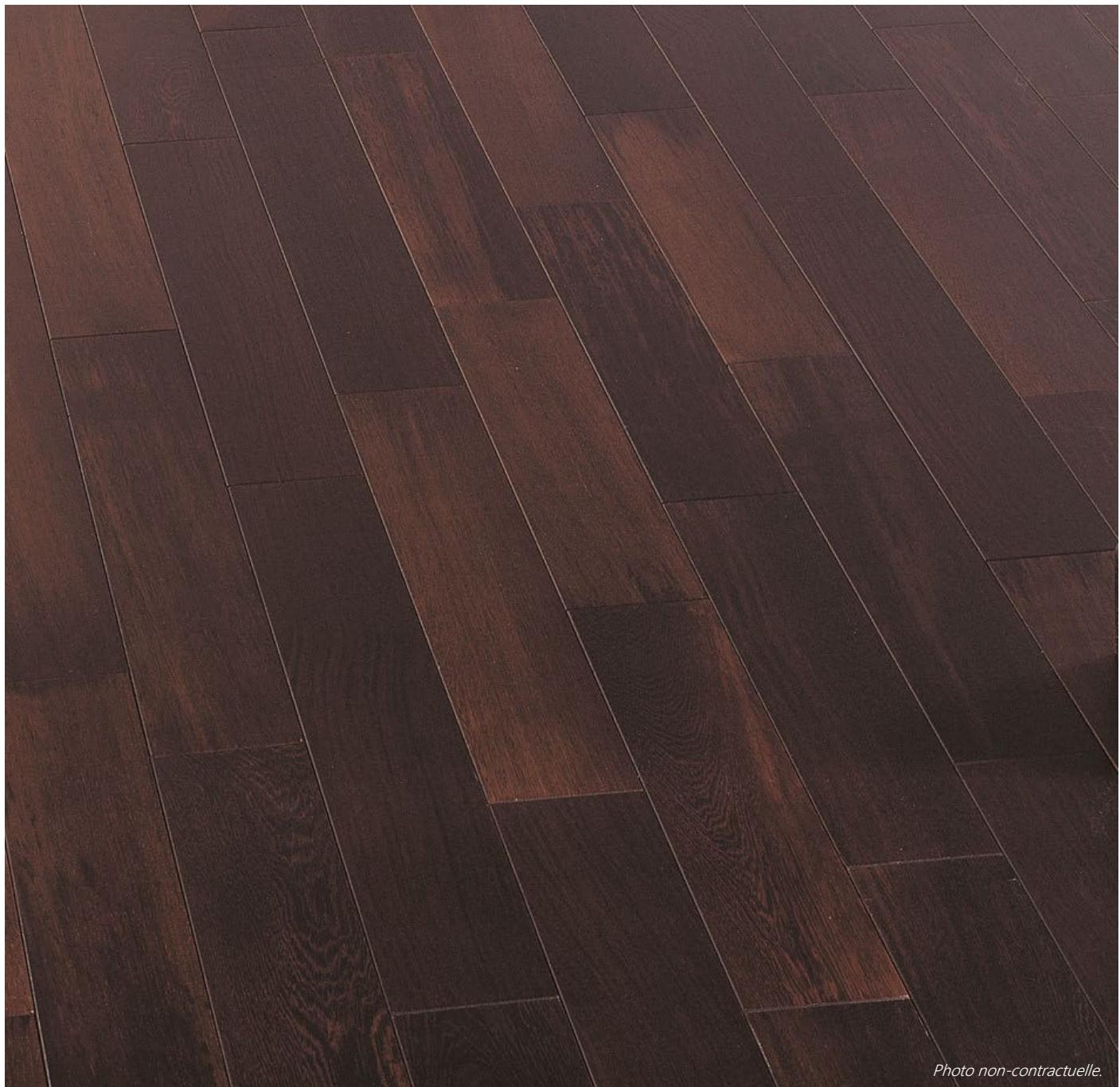


Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Janvier 2026.

FICHE TECHNIQUE - WENGÉ

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Wengé (Afrique).

Description : Bois brun foncé à brun noir. Présence de bandes claires et foncées. Le veinage peut présenter des traces blanches.

Support : Massif ou Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

Densité moyenne : 870 kg/m³.

Finition possible : Brut, Vernis satiné, Huile Natura ou Vernis ROC satiné.

Rappel : Le Wengé est une essence qui peut comporter des lames blanches. Nous vous recommandons d'appliquer du brou de noix avant de réaliser la finition sur chantier.

Assemblage : Rainure et languette (R+L), planchette (section 10 x 60).

Particularité : Le bois est un matériau naturel qui évolue avec le temps. Sous l'effet du soleil, la couleur de votre parquet va patiner, un phénomène qui se stabilise après quelques mois d'exposition.

SUPPORT	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
MASSIF	10 x 60 (planchettes)	300	-	SANS	0,05 m ²
	14 x 90	300-1000	-	SANS ou 4	0,07 m ²
	14 x 130/140 ⁽¹⁾	400-1500	-	SANS ou 4	0,07 m ²
	20 x 130/140 ⁽¹⁾	400-2000	-	SANS	0,10 m ²
LOFT PRO	15 x 90	400-1200	3,5 mm	2	0,08 m ²
	15 x 130/140 ⁽¹⁾	400-1500	3,5 mm	2	0,08 m ²
	15 x 180	1000-2000 ⁽²⁾	3,5 mm	2	0,08 m ²

(1) Selon approvisionnement des bois

(2) 20% de la surface en lames < à 1000 mm.

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11 (uniquement pour les parquets Loft Pro).
- Collée selon NF DTU 51-2.
- Clouée selon DTU 51-1 (épaisseur minimum 20 mm).

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT
MASSIF	10	60	OUI	OUI	-	-
	14	90/130/140	OUI	OUI	-	-
	20	130/140	OUI	NON	-	-
LOFT PRO	15	90/130/140/180	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

ENTRETIEN PARQUET

Après la pose, sur le parquet il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous selon la finition design parquet :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRÈS POSE
VERNIS	NETTOYANT L+	RÉNOVATEUR MAT R+
HUILE NATURA	SAVON D'ENTRETIEN S+	HUILE D'ENTRETIEN N+

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (Loft pro)
 - Cfl-s1 (Massif)
- Classe de dureté : D.
- Dureté Monnin du Wengé : 9,1.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	10 (planchettes)		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
	14		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
	20		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
LOFT PRO	15		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀

*Usure, Poinçonnage, Eau, Chimie.